

Les étudiants qui ont tenté d'aborder le ministre de l'Instruction ont été arrêtés. On a constaté que ces étudiants avaient une attitude très respectueuse et qu'ils n'avaient aucune intention de se livrer à une manifestation désordonnée.

UNE DÉLÉGATION CHEZ M. DUPUY
Une députation conduite par MM. Lantier et Perroux a pu être reçue par le président du conseil qui les a engagés au calme.

Leur rappelant que lui aussi a été étudiant, il les a assurés de sa sympathie.

Malgré cette piteuse ironie, il n'a pas recueilli un seul cri favorable.

M. Lantier a demandé la démission de M. Dupuy et son remplacement.

AUTRES MANIFESTATIONS
Durant ce temps, des groupes de manifestants posaient des cris de : « A bas l'assassin ! C'est sa poire qui nous faut ! »

Les bagarres continuèrent de l'est à l'ouest sur le boulevard Saint-Michel.

Un agent reçut des coups terribles et perdit connaissance.

Quelques étudiants pris de pitié le transportèrent à la clinique de la rue de Valenciennes.

Les manifestants réfugiés sur le boulevard sont applaudis par la foule. Devant le théâtre des Nouveautés, l'agent de service essaya, s'enfuit, poursuivi par les cris : « Démission ! Démission ! »

Au coin de la rue de Richelieu, les agents ayant chargé sans répit et obligés de se réfugier à la mairie de la rue de Valenciennes.

Quelques étudiants qui se trouvaient sur la place de la Concorde crient : « A bas l'assassin ! »

Devant la horde de travailleurs les étudiants ont fait le chahut habituel. Quelques coups de poing sont échangés avec les agents.

Un escadron de gardes est prêt à charger. A sa vue, les étudiants se dispersent.

LES DÉGÂTS
Les dégâts commis boulevard Saint-Michel dépassent tout ce que l'on peut imaginer. Le boulevard est plongé dans l'obscurité, tous les boîtes de gaz ayant été détruits.

On remarque qu'une forte proportion d'anarchistes est maintenant mêlée aux étudiants. C'est ainsi que devant la gare de Vincennes des coups de feu ont été tirés. Avec les journaux on a fait flamber un kiosque de voitures.

Les grilles des arbres ont été arrachées. Les fragments ont servi de projectiles.

Sur le boulevard Saint-Michel, en dehors des kiosques de voitures et de journaux brisés, il y a eu de nombreux incendies.

APPEL AUX ÉTUDIANTS DE FRANCE
Le comité des étudiants a adressé aux Facultés de province une dépêche ainsi conçue :

« Aux étudiants de France : « Manifestation étudiants Paris contre assassinat Nuger. »

« Étés-vous avec nous ? « Signé : CARRÈRE. »

DERNIERS DÉTAILS
La police a fait un quinze de charges. Le nombre de blessés est plus considérable qu'on ne le croit. Huit agents ont été plus ou moins atteints.

Législation continue au quartier Latin.

On dit que les obsèques, si obscures il y a, auront lieu demain à 9 heures du matin ou à 2 heures de l'après-midi.

On ajouta, mais ce n'est qu'une rumeur méritant confirmation par un agent aurait été jeté à l'eau.

La police, informée que des manifestants devaient venir sur les grands boulevards a doublé tous les postes. Un charge impitoyable.

M. Lozé vient de dire qu'il n'est pas démissionnaire, il a même répété qu'il n'aurait pas pu être démissionnaire.

M. Lozé vient de dire qu'il n'est pas démissionnaire, il a même répété qu'il n'aurait pas pu être démissionnaire.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séances du 3 juillet
Présidence de M. CARRÈRE, président.
Séance du 9 heures 10.
Le budget de 1894

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget de l'exercice 1894.

l'Impimerie nationale
Le quorum n'ayant pas été atteint à la dernière séance, il est procédé, conformément au règlement, au deuxième tour de scrutin sur le chapitre 7 du budget de l'Impimerie nationale (dépenses d'administration).

Le chapitre est adopté à l'unanimité de 475 voix.

M. PAVEN MÉRY. — Au sujet du chapitre 2 (dépenses d'exploitation), je voudrais demander si on a pu faire les conditions offertes à l'industrie privée ? La mise en régie ouvrière de l'Impimerie nationale, comme l'a demandé M. Hovelacque, donnerait de bons résultats. Rien, pourquoi n'aurait-on pas les sautes incertaines des garçons de service ?

M. GUÉRIN, ministre de la justice. — Le gouvernement n'a pas de données statistiques sérieuses sur les sautes incertaines des garçons de service, leur augmentation entraînerait une dépense de 30.000 francs.

M. LEBLANC. — Une somme de 5.000 francs suffit pour améliorer le traitement des garçons de service. Le chapitre 2 est adopté, ainsi que les chapitres 3 à 10.

Ministère de l'Intérieur
Les dix premiers chapitres sont adoptés.

Le chapitre adopte sur le chapitre 14 (sociétés de secours mutuels) un amendement de M. LOZÉ RUCAN tendant à modifier ainsi l'article 14 du budget, l'État aide aux sociétés de secours mutuels.

Les chapitres 12 à 20 sont adoptés.

Le chapitre adopte sur le chapitre 3 (subvention à l' Hospice des Quinze-Vingts), un amendement de M. MILLERAND qui augmente de 25.000 fr. le crédit affecté à l'entretien du nouveau service des maladies oculaires contagieuses.

Les chapitres 21 à 35 sont adoptés.

LES FONDS SECRETS
M. CHARRÉ. — Je demande un chapitre 37 (agences secrètes de sûreté générale), la suppression du crédit de 1.600.000 francs (Immoralité à être dénoncée. (Applaudissements sur divers bancs à gauche).

M. CHARRÉ, ministre de l'Intérieur. — Les fonds secrets dépendent de l'usage qu'en fait. La Chambre votera si elle estime que le gouvernement en fait bon usage.

Le chapitre 37 est adopté par 301 voix contre 129 soit 430 votants.

Les chapitres 38 à 61 sont adoptés, ainsi que les chapitres 62 à 75 relatifs à l'exercice 1894.

Ministère de l'Instruction publique
Les 37 premiers chapitres sont adoptés sans modification.

M. LAURENT. — Sur le chapitre 57 (enseignement primaire, 600.000 fr.), je demande une augmentation de 50.000 fr. pour allocations aux instituteurs qui vont aux eaux thermales.

M. LAURENT, rapporteur de l'Instruction publique. Cette somme n'est pas dans le budget.

L'amendement est mis aux voix par scrutin public. Ce vote donne lieu à un pointage.

« Océans, 443; Majorité absolue, 222; Pour, 213; Contre, 228.

L'amendement de M. LAURENT est repoussé.

Les chapitres 63 et 64 sont adoptés.

Le chapitre 65 (subvention aux départements, villes et

communes pour participation de l'Etat aux établissements publics d'enseignement). Les chapitres 66 à 70 sont adoptés.

Beaux-Arts
Les 41 chapitres sont adoptés sans modification.

Budget des Cultes
Les 21 chapitres sont adoptés sans modifications. Cette après-midi, séance publique, à 2 heures. La séance est levée à midi.

LE BUDGET DE 1894

Ministère de la Marine
M. LOCKROY. — Je tiens à présenter quelques observations sur l'emploi des crédits considérables mis à la disposition de la marine.

Le gouvernement n'explique pas l'énergie suffisante à refondre ses ambitions patriotiques mais dépenses ? Quand nous renouvelons notre matériel, n'est-il pas possible de le faire d'une manière plus économique en ne faisant que des réparations ?

On demande 95 millions pour des constructions navales et le plan de ces constructions pour 1894 comporte une dépense de 130 millions. Cette somme est destinée à la construction de navires de la marine, qui consiste à remplacer tout bâtiment hors de service par un autre de même calibre.

M. MILLERAND. — La Chambre a adopté le projet de loi de 10,000 francs sur la demande de l'amiral Villeneuve.

Les chapitres 7 à 25 sont adoptés.

La bagarre du quartier Latin

INTERPELLATION MILLERAND
M. MILLERAND. — M. le Président a demandé à interpellier le gouvernement sur les mesures qu'il compte prendre au sujet de la bagarre du quartier Latin.

M. DUPUY. — J'accueille la question avec intérêt. M. MILLERAND. — La Chambre a déjà adopté l'émotion que vous proposez au sujet de la bagarre du quartier Latin.

M. DUPUY. — M. le Président a demandé à interpellier le gouvernement sur les mesures qu'il compte prendre au sujet de la bagarre du quartier Latin.

Vote de l'ordre du jour de M. Turmel
M. TURMEL. — Le gouvernement accepte l'ordre du jour Turmel.

M. TURMEL. — J'ai déclaré que j'ai jusqu'à ce jour, mais je suis content de la situation.

REPRISE DE LA DISCUSSION DU BUDGET
Les invalides de la marine
Les 11 chapitres sont adoptés sans changement au budget de la marine, caisse des invalides.

Ministère des travaux publics
Les chapitres 4, 5, 7 et 9, sur lesquels il y a des réductions proposées, sont réservés. Les autres sont adoptés jusqu'au chapitre 20 inclusivement.

LES GARANTIES D'INTÉRÊT
INCIDENT
M. MARTEL. — A propos des chapitres qui viennent d'être votés, je dois me plaindre de ce que l'on paie à la Compagnie du Midi des intérêts qu'on ne lui doit pas. C'est un scandale.

M. MILLERAND. — C'est un scandale. On a payé 300,000 francs de kilomètres de construction, quand on pouvait l'obtenir pour 150,000. C'est une escroquerie.

LE PANAMA
LA COMMISSION D'ENQUÊTE
Paris, 3 juillet. — Comme nous l'avions annoncé, la commission d'enquête s'est réunie pour discuter le rapport de M. Gauthier de Clagny.

Le rapport de M. Gauthier de Clagny a été lu et a été discuté.

M. Gauthier de Clagny a fait un rapport très intéressant sur la situation des affaires de Panama.

REPOUSE DU MINISTRE
M. DUPUY. — Permettez-moi tout d'abord d'exprimer au nom de la Chambre et du gouvernement, mes sentiments de condoléances à la famille du jeune Nuger.

M. DUPUY. — Permettez-moi tout d'abord d'exprimer au nom de la Chambre et du gouvernement, mes sentiments de condoléances à la famille du jeune Nuger.

LE CRIME
DE LA RUE CHANOINNESSE
QUATRIÈME PARTIE
L'Assassin

— Les constatations du médecin-légitime, reprit le juge d'instruction ont établi que le crâne de la victime ne portait aucune fracture, aucune lésion, et tout fait supposer que la mort a été vraisemblablement occasionnée par la rupture de la colonne vertébrale.

M. MILLERAND fait des brèves observations, une idée qu'il ne peut accepter. (Nouvelles protestations.) Il y a un légende sur ces brigades. (Vives rumeurs.)

M. DUPUY. — Quand ces agents arrivèrent sur la place de la Sorbonne, ils ont monté le moulin. Les coups de feu ont été tirés.

M. DUPUY. — Quand ces agents arrivèrent sur la place de la Sorbonne, ils ont monté le moulin. Les coups de feu ont été tirés.

M. MILLERAND. — Il n'y a eu aucune manifestation désordonnée.

M. MILLERAND. — Il n'y a eu aucune manifestation désordonnée.

M. DUPUY. — C'est une nouvelle confrontation avec l'homme qui a été assassiné.

M. DUPUY. — C'est une nouvelle confrontation avec l'homme qui a été assassiné.

M. MILLERAND. — C'est une nouvelle confrontation avec l'homme qui a été assassiné.

LE BUDGET DE 1894

Ministère de la Marine
M. LOCKROY. — Je tiens à présenter quelques observations sur l'emploi des crédits considérables mis à la disposition de la marine.

M. LOCKROY. — Je tiens à présenter quelques observations sur l'emploi des crédits considérables mis à la disposition de la marine.

M. MILLERAND. — La Chambre a déjà adopté l'émotion que vous proposez au sujet de la bagarre du quartier Latin.

M. MILLERAND. — La Chambre a déjà adopté l'émotion que vous proposez au sujet de la bagarre du quartier Latin.

M. DUPUY. — M. le Président a demandé à interpellier le gouvernement sur les mesures qu'il compte prendre au sujet de la bagarre du quartier Latin.

M. DUPUY. — M. le Président a demandé à interpellier le gouvernement sur les mesures qu'il compte prendre au sujet de la bagarre du quartier Latin.

M. MILLERAND. — C'est une nouvelle confrontation avec l'homme qui a été assassiné.

M. MILLERAND. — C'est une nouvelle confrontation avec l'homme qui a été assassiné.

M. DUPUY. — Permettez-moi tout d'abord d'exprimer au nom de la Chambre et du gouvernement, mes sentiments de condoléances à la famille du jeune Nuger.

M. DUPUY. — Permettez-moi tout d'abord d'exprimer au nom de la Chambre et du gouvernement, mes sentiments de condoléances à la famille du jeune Nuger.

M. MILLERAND. — C'est une nouvelle confrontation avec l'homme qui a été assassiné.

M. MILLERAND. — C'est une nouvelle confrontation avec l'homme qui a été assassiné.

M. DUPUY. — M. le Président a demandé à interpellier le gouvernement sur les mesures qu'il compte prendre au sujet de la bagarre du quartier Latin.

M. DUPUY. — M. le Président a demandé à interpellier le gouvernement sur les mesures qu'il compte prendre au sujet de la bagarre du quartier Latin.

M. MILLERAND. — C'est une nouvelle confrontation avec l'homme qui a été assassiné.

M. MILLERAND. — C'est une nouvelle confrontation avec l'homme qui a été assassiné.

M. DUPUY. — Permettez-moi tout d'abord d'exprimer au nom de la Chambre et du gouvernement, mes sentiments de condoléances à la famille du jeune Nuger.

M. DUPUY. — Permettez-moi tout d'abord d'exprimer au nom de la Chambre et du gouvernement, mes sentiments de condoléances à la famille du jeune Nuger.

M. MILLERAND. — C'est une nouvelle confrontation avec l'homme qui a été assassiné.

M. MILLERAND. — C'est une nouvelle confrontation avec l'homme qui a été assassiné.

M. DUPUY. — M. le Président a demandé à interpellier le gouvernement sur les mesures qu'il compte prendre au sujet de la bagarre du quartier Latin.

M. DUPUY. — M. le Président a demandé à interpellier le gouvernement sur les mesures qu'il compte prendre au sujet de la bagarre du quartier Latin.

M. MILLERAND. — C'est une nouvelle confrontation avec l'homme qui a été assassiné.

M. MILLERAND. — C'est une nouvelle confrontation avec l'homme qui a été assassiné.

M. DUPUY. — Permettez-moi tout d'abord d'exprimer au nom de la Chambre et du gouvernement, mes sentiments de condoléances à la famille du jeune Nuger.

M. DUPUY. — Permettez-moi tout d'abord d'exprimer au nom de la Chambre et du gouvernement, mes sentiments de condoléances à la famille du jeune Nuger.

M. MILLERAND. — C'est une nouvelle confrontation avec l'homme qui a été assassiné.

M. MILLERAND. — C'est une nouvelle confrontation avec l'homme qui a été assassiné.

M. DUPUY. — M. le Président a demandé à interpellier le gouvernement sur les mesures qu'il compte prendre au sujet de la bagarre du quartier Latin.

M. DUPUY. — M. le Président a demandé à interpellier le gouvernement sur les mesures qu'il compte prendre au sujet de la bagarre du quartier Latin.

M. MILLERAND. — C'est une nouvelle confrontation avec l'homme qui a été assassiné.

M. MILLERAND. — C'est une nouvelle confrontation avec l'homme qui a été assassiné.

M. DUPUY. — Permettez-moi tout d'abord d'exprimer au nom de la Chambre et du gouvernement, mes sentiments de condoléances à la famille du jeune Nuger.

M. DUPUY. — Permettez-moi tout d'abord d'exprimer au nom de la Chambre et du gouvernement, mes sentiments de condoléances à la famille du jeune Nuger.

M. MILLERAND. — C'est une nouvelle confrontation avec l'homme qui a été assassiné.

M. MILLERAND. — C'est une nouvelle confrontation avec l'homme qui a été assassiné.

M. DUPUY. — M. le Président a demandé à interpellier le gouvernement sur les mesures qu'il compte prendre au sujet de la bagarre du quartier Latin.

M. DUPUY. — M. le Président a demandé à interpellier le gouvernement sur les mesures qu'il compte prendre au sujet de la bagarre du quartier Latin.

M. MILLERAND. — C'est une nouvelle confrontation avec l'homme qui a été assassiné.

M. MILLERAND. — C'est une nouvelle confrontation avec l'homme qui a été assassiné.

M. DUPUY. — Permettez-moi tout d'abord d'exprimer au nom de la Chambre et du gouvernement, mes sentiments de condoléances à la famille du jeune Nuger.

M. DUPUY. — Permettez-moi tout d'abord d'exprimer au nom de la Chambre et du gouvernement, mes sentiments de condoléances à la famille du jeune Nuger.

M. MILLERAND. — C'est une nouvelle confrontation avec l'homme qui a été assassiné.

M. MILLERAND. — C'est une nouvelle confrontation avec l'homme qui a été assassiné.

M. DUPUY. — M. le Président a demandé à interpellier le gouvernement sur les mesures qu'il compte prendre au sujet de la bagarre du quartier Latin.

M. DUPUY. — M. le Président a demandé à interpellier le gouvernement sur les mesures qu'il compte prendre au sujet de la bagarre du quartier Latin.

M. MILLERAND. — C'est une nouvelle confrontation avec l'homme qui a été assassiné.

M. MILLERAND. — C'est une nouvelle confrontation avec l'homme qui a été assassiné.

M. DUPUY. — Permettez-moi tout d'abord d'exprimer au nom de la Chambre et du gouvernement, mes sentiments de condoléances à la famille du jeune Nuger.

M. DUPUY. — Permettez-moi tout d'abord d'exprimer au nom de la Chambre et du gouvernement, mes sentiments de condoléances à la famille du jeune Nuger.

M. MILLERAND. — C'est une nouvelle confrontation avec l'homme qui a été assassiné.

M. MILLERAND. — C'est une nouvelle confrontation avec l'homme qui a été assassiné.

M. Gauthier de Clagny dit que le rapport même de M. Turmel fait allusion à des choses qui peuvent servir de M. de Lesseps.

M. HUGO estime que la commission n'a pu pousser ses investigations aussi loin qu'elle l'aurait dû. Ce n'est pas la faute de la minorité, car l'avis de la nomination du rapporteur a été fait. Bien des points n'ont pas été éclairés, car on n'a pas fait le rapport que l'on veut.

M. HUGO estime que la commission n'a pu pousser ses investigations aussi loin qu'elle l'aurait dû. Ce n'est pas la faute de la minorité, car l'avis de la nomination du rapporteur a été fait. Bien des points n'ont pas été éclairés, car on n'a pas fait le rapport que l'on veut.

M. DUPUY. — C'est une nouvelle confrontation avec l'homme qui a été assassiné.

M. DUPUY. — C'est une nouvelle confrontation avec l'homme qui a été assassiné.

M. MILLERAND. — C'est une nouvelle confrontation avec l'homme qui a été assassiné.

M. MILLERAND. — C'est une nouvelle confrontation avec l'homme qui a été assassiné.

M. DUPUY. — M. le Président a demandé à interpellier le gouvernement sur les mesures qu'il compte prendre au sujet de la bagarre du quartier Latin.

M. DUPUY. — M. le Président a demandé à interpellier le gouvernement sur les mesures qu'il compte prendre au sujet de la bagarre du quartier Latin.

M. MILLERAND. — C'est une nouvelle confrontation avec l'homme qui a été assassiné.

M. MILLERAND. — C'est une nouvelle confrontation avec l'homme qui a été assassiné.

M. DUPUY. — Permettez-moi tout d'abord d'exprimer au nom de la Chambre et du gouvernement, mes sentiments de condoléances à la famille du jeune Nuger.

M. DUPUY. — Permettez-moi tout d'abord d'exprimer au nom de la Chambre et du gouvernement, mes sentiments de condoléances à la famille du jeune Nuger.

M. MILLERAND. — C'est une nouvelle confrontation avec l'homme qui a été assassiné.

M. MILLERAND. — C'est une nouvelle confrontation avec l'homme qui a été assassiné.

M. DUPUY. — M. le Président a demandé à interpellier le gouvernement sur les mesures qu'il compte prendre au sujet de la bagarre du quartier Latin.

M. DUPUY. — M. le Président a demandé à interpellier le gouvernement sur les mesures qu'il compte prendre au sujet de la bagarre du quartier Latin.

M. MILLERAND. — C'est une nouvelle confrontation avec l'homme qui a été assassiné.

M. MILLERAND. — C'est une nouvelle confrontation avec l'homme qui a été assassiné.

M. DUPUY. — Permettez-moi tout d'abord d'exprimer au nom de la Chambre et du gouvernement, mes sentiments de condoléances à la famille du jeune Nuger.

M. DUPUY. — Permettez-moi tout d'abord d'exprimer au nom de la Chambre et du gouvernement, mes sentiments de condoléances à la famille du jeune Nuger.

M. MILLERAND. — C'est une nouvelle confrontation avec l'homme qui a été assassiné.

M. MILLERAND. — C'est une nouvelle confrontation avec l'homme qui a été assassiné.

M. DUPUY. — M. le Président a demandé à interpellier le gouvernement sur les mesures qu'il compte prendre au sujet de la bagarre du quartier Latin.

M. DUPUY. — M. le Président a demandé à interpellier le gouvernement sur les mesures qu'il compte prendre au sujet de la bagarre du quartier Latin.

M. MILLERAND. — C'est une nouvelle confrontation avec l'homme qui a été assassiné.

M. MILLERAND. — C'est une nouvelle confrontation avec l'homme qui a été assassiné.

M. DUPUY. — Permettez-moi tout d'abord d'exprimer au nom de la Chambre et du gouvernement, mes sentiments de condoléances à la famille du jeune Nuger.

M. DUPUY. — Permettez-moi tout d'abord d'exprimer au nom de la Chambre et du gouvernement, mes sentiments de condoléances à la famille du jeune Nuger.

M. MILLERAND. — C'est une nouvelle confrontation avec l'homme qui a été assassiné.

M. MILLERAND. — C'est une nouvelle confrontation avec l'homme qui a été assassiné.

M. DUPUY. — M. le Président a demandé à interpellier le gouvernement sur les mesures qu'il compte prendre au sujet de la bagarre du quartier Latin.

M. DUPUY. — M. le Président a demandé à interpellier le gouvernement sur les mesures qu'il compte prendre au sujet de la bagarre du quartier Latin.

M. MILLERAND. — C'est une nouvelle confrontation avec l'homme qui a été assassiné.

M. MILLERAND. — C'est une nouvelle confrontation avec l'homme qui a été assassiné.

M. DUPUY. — Permettez-moi tout d'abord d'exprimer au nom de la Chambre et du gouvernement, mes sentiments de condoléances à la famille du jeune Nuger.

M. DUPUY. — Permettez-moi tout d'abord d'exprimer au nom de la Chambre et du gouvernement, mes sentiments de condoléances à la famille du jeune Nuger.

M. MILLERAND. — C'est une nouvelle confrontation avec l'homme qui a été assassiné.

M. MILLERAND. — C'est une nouvelle confrontation avec l'homme qui a été assassiné.

M. DUPUY. — M. le Président a demandé à interpellier le gouvernement sur les mesures qu'il compte prendre au sujet de la bagarre du quartier Latin.

M. DUPUY. — M. le Président a demandé à interpellier le gouvernement sur les mesures qu'il compte prendre au sujet de la bagarre du quartier Latin.

M. MILLERAND. — C'est une nouvelle confrontation avec l'homme qui a été assassiné.

M. MILLERAND. — C'est une nouvelle confrontation avec l'homme qui a été assassiné.

M. DUPUY. — Permettez-moi tout d'abord d'exprimer au nom de la Chambre et du gouvernement, mes sentiments de condoléances à la famille du jeune Nuger.

M. DUPUY. — Permettez-moi tout d'abord d'exprimer au nom de la Chambre et du gouvernement, mes sentiments de condoléances à la famille du jeune Nuger.

M. MILLERAND. — C'est une nouvelle confrontation avec l'homme qui a été assassiné.

M. MILLERAND. — C'est une nouvelle confrontation avec l'homme qui a été assassiné.

M. DUPUY. — M. le Président a demandé à interpellier le gouvernement sur les mesures qu'il compte prendre au sujet de la bagarre du quartier Latin.

M. DUPUY. — M. le Président a demandé à interpellier le gouvernement sur les mesures qu'il compte prendre au sujet de la bagarre du quartier Latin.

M. MILLERAND. — C'est une nouvelle confrontation avec l'homme qui a été assassiné.

M. MILLERAND. — C'est une nouvelle confrontation avec l'homme qui a été assassiné.

M. DUPUY. — Permettez-moi tout d'abord d'exprimer au nom de la Chambre et du gouvernement, mes sentiments de condoléances à la famille du jeune Nuger.

M. DUPUY. — Permettez-moi tout d'abord d'exprimer au nom de la Chambre et du gouvernement, mes sentiments de condoléances à la famille du jeune Nuger.

M. MILLERAND. — C'est une nouvelle confrontation avec l'homme qui a été assassiné.

M. MILLERAND. — C'est une nouvelle confrontation avec l'homme qui a été assassiné.

M. DUPUY. — M. le Président a demandé à interpellier le gouvernement sur les mesures qu'il compte prendre au sujet de la bagarre du quartier Latin.

M. DUPUY. — M. le Président a demandé à interpellier le gouvernement sur les mesures qu'il compte prendre au sujet de la bagarre du quartier Latin.

M. MILLERAND. — C'est une nouvelle confrontation avec l'homme qui a été assassiné.

M. MILLERAND. — C'est une nouvelle confrontation avec l'homme qui a été assassiné.

M. DUPUY. — Permettez-moi tout d'abord d'exprimer au nom de la Chambre et du gouvernement, mes sentiments de condoléances à la famille du jeune Nuger.

M. DUPUY. — Permettez-moi tout d'abord d'exprimer au nom de la Chambre et du gouvernement, mes sentiments de condoléances à la famille du jeune Nuger.

M. MILLERAND. — C'est une nouvelle confrontation avec l'homme qui a été assassiné.

M. MILLERAND. — C'est une nouvelle confrontation avec l'homme qui a été assassiné.

M. Gauthier de Clagny dit que le rapport même de M. Turmel fait allusion à des choses qui peuvent servir de M. de Lesseps.

M. HUGO estime que la commission n'a pu pousser ses investigations aussi loin qu'elle l'aurait dû. Ce n'est pas la faute de la minorité, car l'avis de la nomination du rapporteur a été fait. Bien des points n'ont pas été éclairés, car on n'a pas fait le rapport que l'on veut.

M. HUGO estime que la commission n'a pu pousser ses investigations aussi loin qu'elle l'aurait dû. Ce n'est pas la faute de la minorité, car l'avis de la nomination du rapporteur a été fait. Bien des points n'ont pas été éclairés, car on n'a pas fait le rapport que l'on veut.

M. DUPUY. — C'est une nouvelle confrontation avec l'homme qui a été assassiné.

M. DUPUY. — C'est une nouvelle confrontation avec l'homme qui a été assassiné.

M. MILLERAND. — C'est une nouvelle confrontation avec l'homme qui a été assassiné.

M. MILLERAND. — C'est une nouvelle confrontation avec l'homme qui a été assassiné.

M. DUPUY. — M. le Président a demandé à interpellier le gouvernement sur les mesures qu'il compte prendre au sujet de la bagarre du quartier Latin.

M. DUPUY. — M. le Président a demandé à interpellier le gouvernement sur les mesures qu'il compte prendre au sujet de la bagarre du quartier Latin.

M. MILLERAND. — C'est une nouvelle confrontation avec l'homme qui a été assassiné.

M. MILLERAND. — C'est une nouvelle confrontation avec l'homme qui a été assassiné.

M. DUPUY. — Permettez-moi tout d'abord d'exprimer au nom de la Chambre et du gouvernement, mes sentiments de condoléances à la famille du jeune Nuger.

M. DUPUY. — Permettez-moi tout d'abord d'exprimer au nom de la Chambre et du gouvernement, mes sentiments de condoléances à la famille du jeune Nuger.

M. MILLERAND. — C'est une nouvelle confrontation avec l'homme qui a été assassiné.

M. MILLERAND. — C'est une nouvelle confrontation avec l'homme qui a été assassiné.

M. DUPUY. — M. le Président a demandé à interpellier le gouvernement sur les mesures qu'il compte prendre au sujet de la bagarre du quartier Latin.

M. DUPUY. — M. le Président a demandé à interpellier le gouvernement sur les mesures qu'il compte prendre au sujet de la bagarre du quartier Latin.

M. MILLERAND. — C'est une nouvelle confrontation avec l'homme qui a été assassiné.

M. MILLERAND. — C'est une nouvelle confrontation avec l'homme qui a été assassiné.

M. DUPUY. — Permettez-moi tout d'abord d'exprimer au nom de la Chambre et du gouvernement, mes sentiments de condoléances à la famille du jeune Nuger.

M. DUPUY. — Permettez-moi tout d'abord d'exprimer au nom de la Chambre et du gouvernement, mes sentiments de condoléances à la famille du jeune Nuger.

M. MILLERAND. — C'est une nouvelle confrontation avec l'homme qui a été assassiné.

M. MILLERAND. — C'est une nouvelle confrontation avec l'homme qui a été assassiné.

M. DUPUY. — M. le Président a demandé à interpellier le gouvernement sur les mesures qu'il compte prendre au sujet de la bagarre du quartier Latin.

M. DUPUY. — M. le Président a demandé à interpellier le gouvernement sur les mesures qu'il compte prendre au sujet de la bagarre du quartier Latin.

M. MILLERAND. — C'est une nouvelle confrontation avec l'homme qui a été assassiné.

M. MILLERAND. — C'est une nouvelle confrontation avec l'homme qui a été assassiné.

M. DUPUY. — Permettez-moi tout d'abord d'exprimer au nom de la Chambre et du gouvernement, mes sentiments de condoléances à la famille du jeune Nuger.

M. DUPUY. — Permettez-moi tout d'abord d'exprimer au nom de la Chambre et du gouvernement, mes sentiments de condoléances à la famille du jeune Nuger.

M. MILLERAND. — C'est une nouvelle confrontation avec l'homme qui a été assassiné.

M. MILLERAND. — C'est une nouvelle confrontation avec l'homme qui a été assassiné.

M. DUPUY. — M. le Président a demandé à interpellier le gouvernement sur les mesures qu'il compte prendre au sujet de la bagarre du quartier Latin.

M. DUPUY. — M. le Président a demandé à interpellier le gouvernement sur les mesures qu'il compte prendre au sujet de la bagarre du quartier Latin.

M. MILLERAND. — C'est une nouvelle confrontation avec l'homme qui a été assassiné.

M. MILLERAND. — C'est une nouvelle confrontation avec l'homme qui a été assassiné.

M. DUPUY. — Permettez-moi tout d'abord d'exprimer au nom de la Chambre et du gouvernement, mes sentiments de condoléances à la famille du jeune Nuger.

M. DUPUY. — Permettez-moi tout d'abord d'exprimer au nom de la Chambre et du gouvernement, mes sentiments de condoléances à la famille du jeune Nuger.

M. MILLERAND. — C'est une nouvelle confrontation avec l'homme qui a été assassiné.

M. MILLERAND. — C'est une nouvelle confrontation avec l'homme qui a été assassiné.

M. DUPUY. — M. le Président a demandé à interpellier le gouvernement sur les mesures qu'il compte prendre au sujet de la bagarre du quartier Latin.